



Rapport financier semestriel

 transgene

2022



INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022

■ BILAN CONSOLIDÉ, IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	NOTE	30/06/2022	31/12/2021
ACTIF COURANT			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	7 137	5 911
Autres actifs financiers courants	2	35 708	43 658
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants	2	42 845	49 569
Créances clients	3	3 916	10 133
Autres actifs courants	4	2 737	2 543
TOTAL ACTIF COURANT		49 498	62 245
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations corporelles	5	10 850	11 295
Immobilisations incorporelles	6	75	92
Actifs financiers non courants	7	21 357	20 772
Autres actifs non courants	8	3 941	7 434
TOTAL ACTIF NON COURANT		36 223	39 593
TOTAL ACTIF		85 721	101 838

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	30/06/2022	31/12/2021
PASSIF COURANT			
Fournisseurs	22	6 604	7 692
Passifs financiers courants	9.1	1 403	1 395
Provisions pour risques et charges	10	41	48
Autres passifs courants	11	4 296	5 454
TOTAL PASSIF COURANT		12 344	14 589
PASSIF NON COURANT			
Passifs financiers non courants	9.2	15 108	15 241
Avantages au personnel	12	3 334	3 958
Autres passifs non courants	11	531	841
TOTAL PASSIF NON COURANT		18 973	20 040
TOTAL PASSIF		31 317	34 629
CAPITAUX PROPRES			
Capital	13	50 102	48 886
Prime d'émission et réserves		70 860	70 374
Report à nouveau		(50 628)	(31 092)
Résultat de la période		(15 279)	(19 536)
Autres éléments du résultat global		(651)	(1 423)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ		54 404	67 209
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		85 721	101 838



■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, IFRS (en milliers d'euros, sauf pour les données par action)

	NOTE	30/06/2022	30/06/2021
Revenus des accords de collaboration et de licence	14.1	2 298	1 361
Financements publics de dépenses de recherche	14.2	3 674	3 510
Autres produits	14.3	115	118
PRODUITS OPÉRATIONNELS		6 087	4 989
Dépenses de recherche et développement	15.1	(16 974)	(15 339)
Frais généraux	15.2	(3 944)	(3 080)
Autres charges	15.3	(4)	(2)
CHARGES OPÉRATIONNELLES		(20 922)	(18 421)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(14 835)	(13 432)
Produits financiers (charges), nets	16	(444)	1 632
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		(15 279)	(11 800)
Charge d'impôt sur le résultat	17	-	-
RÉSULTAT NET		(15 279)	(11 800)
Résultat net par action (€) – de base	13.2	(0,15)	(0,14)
Résultat net par action (€) – dilué	13.2	(0,15)	(0,14)

■ ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL, IFRS (en milliers d'euros)

	30/06/2022	30/06/2021
RÉSULTAT NET	(15 279)	(11 800)
Gains / (pertes) de change	5	4
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	29	32
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT	34	36
Écarts actuariels sur provision IDR	736	-
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT, NETS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	736	-
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	770	36
RÉSULTAT NET GLOBAL	(14 509)	(11 764)
Dont, part revenant à la société mère	(14 509)	(11 764)
Dont, intérêts minoritaires	-	-



■ TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE, IFRS (en milliers d'euros)	NOTE	30/06/2022	30/06/2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ			
Résultat net		(15 279)	(11 800)
Annulation du résultat financier		444	(1 632)
ÉLIMINATION DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES			
Provisions		90	(903)
Amortissements	5, 6	841	918
Paiements en actions	15	1 810	782
Autres		5	2
TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS		(12 089)	(12 633)
VARIATION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION			
Créances courantes et charges constatées d'avance		5 792	(434)
Crédit d'impôt recherche	14.2	(3 704)	(3 527)
Autres actifs courants	4	412	(86)
Fournisseurs		(1 072)	822
Produits constatés d'avance	11	(529)	(598)
Autres passifs courants	11	(939)	(327)
TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		(12 129)	(16 783)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations corporelles	5	(350)	(525)
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations incorporelles	6	(10)	(11)
Autres (acquisitions) / cessions	7	289	286
TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(71)	(250)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Résultat financier net	16	(561)	(292)
Produit brut de l'émission d'actions	13	-	34 129
Frais d'émission d'actions		-	(406)
(Acquisitions) / cessions d'autres actifs financiers	7	7 950	(15 519)
Montant net reçu sur financement de crédits d'impôt	8	6 675	6 050
Emprunts bancaires		-	(92)
Locations financières et variation des obligations locatives	10	(643)	(632)
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		13 421	23 238
Écart de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		5	4
AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		1 226	6 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		5 911	5 277
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		7 137	11 486
Investissements dans les autres actifs financiers courants		35 708	36 596
TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS		42 845	48 082


■ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, IFRS (en milliers d'euros ou en nombre d'actions)

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL						
AU 31 DÉCEMBRE 2021	97 771 334	48 886	67 441	2 933	(31 092)	(1 423)	(19 536)	67 209
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution d'actions gratuites	2 432 737	1 216	697	(1 913)	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	1 810	-	-	-	-	1 810
Contrat de liquidité	-	-	-	(107)	-	-	-	(107)
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(19 536)	-	19 536	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(15 279)	(15 279)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	5	-	5
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	736	-	736
Swap de taux	-	-	-	-	-	29	-	29
Résultat net global	-	-	-	-	-	770	(15 279)	(14 509)
AU 30 JUIN 2022	100 204 071	50 102	69 948	913	(50 628)	(653)	(15 279)	(54 403)

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL						
AU 31 DÉCEMBRE 2020	83 841 334	41 921	39 212	1 726	(13 861)	(1 051)	(17 231)	50 716
Augmentation de capital	13 930 000	6 965	26 377	-	-	-	-	33 342
Distribution d'actions gratuites	-	-	(1 150)	1 150	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	782	-	-	-	-	782
Contrat de liquidité	-	-	-	35	-	-	-	35
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(17 231)	-	17 231	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(11 800)	(11 800)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	4	-	4
Swap de taux	-	-	-	-	-	32	-	32
Résultat net global	-	-	-	-	-	36	(11 800)	(11 763)
AU 30 JUIN 2021	97 771 334	48 886	65 221	2 911	(31 092)	(1 015)	(11 800)	73 111



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

■ PRÉAMBULE

Les comptes consolidés de Transgene (la « Société ») au 30 juin 2022 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'adopté par l'Union européenne. Les comptes consolidés semestriels résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 7 septembre 2022.

L'information financière semestrielle comprend :

- le bilan et l'état du résultat global total (dont le compte de résultat) ;
- le tableau des flux de trésorerie ;
- le tableau de variation de la situation nette ; et
- les notes annexes.

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES

■ RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels de la Société au 30 juin 2022 ont été établis en conformité avec la norme IAS34 « information financière intermédiaire » – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui figurent dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 6 avril 2022. Dans certains cas, ces règles ont été adaptées aux spécificités des comptes intermédiaires, en conformité avec la norme IAS 34.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2022. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne. La Société n'a pas appliqué par anticipation les principes comptables, interprétations et amendements publiés, mais non encore effectifs.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 sont présentés ci-après :

- amendements d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises : Références au cadre conceptuel ;
- amendements d'IAS 16 - Immobilisations corporelles : Comptabilisation des produits générés avant la mise en service ;
- amendements d'IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat ;
- Cycle 2018-2020 des améliorations annuelles des IFRS IAS 38 - Coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de la Société.

Les normes, amendements et interprétations non adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2022 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2022 sont présentés ci-après :

- normes adoptées par l'Union européenne :
 - amendements d'IAS 1 - Présentation des états financiers et Guide d'application pratique 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
 - amendements d'IAS 8 - Méthodes comptables, changements dans les estimations et erreurs ;
 - IFRS 17 et amendements - Contrats d'assurance ;



- normes non adoptées par l'Union européenne :
 - amendements d'IAS 1 - Présentation des états financiers : Classification des passifs courants et non-courants ;
 - amendements d'IAS 12 - Impôt sur le revenu : Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ;
 - amendements d'IFRS 17 - Contrats d'assurance : Première application d'IFRS17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives.

Aucun impact significatif n'est attendu concernant l'application de ces nouvelles normes.

1.1 ■ BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la Direction de Transgene a procédé à des estimations et a fait des hypothèses, qui peuvent avoir une incidence sur les éléments d'actif et de passif et sur les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et hypothèses pouvant impacter les comptes de la Société sont les suivantes :

- la valorisation des titres de participation non consolidés et sans influence notable Tasly BioPharmaceuticals ;
- la valorisation des avances remboursables sur le programme ADNA ;
- l'accord de collaboration signé avec AstraZeneca.

1.2 ■ PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Transgene, ceux de Transgene, Inc. et de Transgene Biopharmaceutical Technology (Shanghai) Co. Ltd. (« Transgene Shanghai »), filiales détenues à 100 % et dont les sièges sociaux se trouvent respectivement à Boston, Massachusetts (États-Unis) et Shanghai (Chine).

1.3 ■ PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction : dépenses de recherche et développement et frais généraux (notes 14 à 16).

1.4 ■ COVID-19

La pandémie de Covid-19 a eu un impact limité sur les activités de Transgene en 2021 et au premier semestre 2022.

L'impact de la pandémie et des mesures de confinement/restrictions adoptées par les États et par la société civile sont et pourraient continuer à être source de dysfonctionnements dans la chaîne d'approvisionnement et d'expédition dont dépend la Société, de manque de visibilité auprès de la communauté scientifique du fait de l'annulation de congrès internationaux, de désorganisation des sites cliniques participant à ses études cliniques, de retard ou d'impossibilité de produire ses candidats-médicaments, voire de fermeture temporaire de nos établissements. Dans l'état actuel des choses, la Société ne peut pas avoir d'assurance que son programme d'études cliniques puisse être mis en œuvre dans les conditions et dans les délais prévus, si l'un ou plusieurs de ces risques devait se matérialiser. La matérialisation de ces risques aurait également un impact à la baisse sur le niveau de dépenses prévisionnelles de la Société, ainsi que sur les revenus attendus des collaborations. Cet impact financier est difficilement quantifiable avec précision à la date de ce document.

NOTE
2**TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS**

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Disponibilités	7 129	5 903
Équivalents de trésorerie	8	8
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	7 137	5 911
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	35 708	43 658
TOTAL TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	42 845	49 569
Impact de l'application de la juste valeur comptabilisé en produits financiers dans le résultat	-	-

Les équivalents de trésorerie sont constitués d'un compte à terme.

Les autres actifs financiers courants correspondent aux placements réalisés auprès du pool de trésorerie mis en place par le groupe Institut Mérieux.

NOTE
3**CRÉANCES CLIENTS**

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Total, brut	3 916	10 133
Provision pour dépréciation	-	-
TOTAL CRÉANCES CLIENTS NETTES	3 916	10 133

Au 30 juin 2022, les principales créances clients concernent les créances AstraZeneca pour 1 747 milliers d'euros. Les créances clients comprennent également les créances sur nos partenaires de codéveloppement (dont leur quote-part sur des coûts provisionnés par la Société) : NEC pour 1 679 milliers d'euros et BioInvent pour 271 milliers d'euros au 30 juin 2022.

La diminution des créances clients s'explique essentiellement par le paiement en février 2022 de la créance d'AstraZeneca de 7 063 milliers d'euros, lié à la levée d'option de licence en décembre 2021 pour un virus oncolytique développé par Transgene.

NOTE
4

AUTRES ACTIFS COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Crédits d'impôt, part courante	109	109
État – TVA récupérable et créances d'impôt	478	758
Avoirs à recevoir	60	48
Personnel et organismes sociaux	27	33
Subventions à recevoir	24	24
Charges constatées d'avance, part courante	1 844	1 380
Autres créances, part courante	195	191
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	2 737	2 543

Les charges constatées d'avance, part courante, sont principalement liées aux contrats de production et de contrôle qualité chez ABL Europe. La signature des contrats a lieu plusieurs mois avant la production afin de garantir la date de celle-ci. Les lots produits sont ensuite libérés par le pharmacien responsable quelques mois après leur production et après le contrôle qualité. Le transfert de propriété se fait lors de la libération du lot.

NOTE
5

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
VALEUR COMPTABLE BRUTE				
Terrain	584	-	-	584
Constructions et agencements	2 511	47	-	2 558
Autres droits d'utilisation :	18 083	-	(205)	17 878
• Terrain	1 187	-	-	1 187
• Constructions et agencements	14 961	-	-	14 961
• Équipements de laboratoire	1 730	-	-	1 730
• Autres	205	-	(205)	-
Équipements de laboratoire	10 396	98	-	10 494
Matériels de bureau et équipements informatiques	1 674	26	-	1 700
Immobilisations en cours	102	4	-	106
TOTAL VALEUR COMPTABLE BRUTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 350	175	(205)	33 320
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Constructions et agencements	(887)	(83)	-	(970)
Autres droits d'utilisation :	(11 712)	(497)	205	(12 004)
• Constructions et agencements	(10 463)	(330)	-	(10 793)
• Équipements de laboratoire	(1 057)	(154)	-	(1 211)
• Autres	(192)	(13)	205	-
Équipements de laboratoire	(7 967)	(195)	155	(8 007)
Matériels de bureau et équipements informatiques	(1 489)	(39)	39	(1 489)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(22 055)	(814)	399	(22 470)
VALEUR COMPTABLE NETTE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 295	(639)	194	10 850

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de recherche et développement	790	862
Frais généraux	24	24
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	814	886

NOTE
6

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
VALEUR COMPTABLE BRUTE				
Immobilisations incorporelles	3 117	9	-	3 126
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL VALEUR COMPTABLE BRUTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 117	9	-	3 126
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Immobilisations incorporelles	(3 025)	(26)	-	(3 051)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(3 025)	(26)	-	(3 051)
VALEUR COMPTABLE NETTE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92	(17)	-	75

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de recherche et développement	13	19
Frais généraux	7	6
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20	25

NOTE
7

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2021	Acquisition	Variation de juste valeur par compte de résultat	Diminution	30/06/2022
JUSTE VALEUR					
Titres de participation non consolidés et sans influence notable :	19 145	-	632	-	19 777
■ Tasly BioPharmaceuticals	18 935	-	632	-	19 567
■ Vaxxel SAS	210	-	-	-	210
Autres actifs financiers	1 627	354	-	(401)	1 580
JUSTE VALEUR	20 772	354	632	(401)	21 357

L'augmentation de la valeur des titres de participation non consolidés et sans influence notable correspond uniquement à la revalorisation de l'ensemble des titres Tasly BioPharmaceuticals selon le cours du yuan au 30 juin 2022. La juste valeur des titres en yuan est inchangée par rapport à celle retenue au 31 décembre 2021.

La valorisation de ces titres est directement impactée par la fluctuation de la parité euro/yuan. Une hausse de 10 % du yuan augmenterait la valeur des titres de 11 %. Une baisse de 10 % du yuan la diminuerait de 9 %.

La valeur des titres de la société Vaxxel SAS est inchangée au 30 juin 2022. La Société détient 7 % de la société Vaxxel SAS. La Société pourrait percevoir des compléments de prix de la part de Vaxxel SAS pouvant aller jusqu'à 4 millions d'euros. Au 30 juin 2022, la réalisation des compléments de prix est considérée comme incertaine et lointaine.



L'augmentation des autres actifs financiers au premier semestre 2022 est principalement liée à la retenue de garantie au titre de la cession de créance du crédit d'impôt recherche de 2021 pour 351 milliers d'euros.

La diminution des autres actifs financiers provient principalement du remboursement de la retenue de garantie prise sur le financement bancaire du crédit d'impôt recherche 2018 pour 289 milliers d'euros.

NOTE
8

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
CIR, part non courante	3 704	7 027
Charges constatées d'avance, part non courante	148	276
Autres actifs non courants	89	131
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS	3 941	7 434

■ CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Au 30 juin 2022, la Société dispose d'une créance de 3 704 milliers d'euros au titre du CIR 2022.

En juin 2022, la Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche auprès d'un établissement bancaire. La Société a ainsi perçu 6 675 milliers d'euros au titre du CIR 2021 (représentant un financement à hauteur de 95 %) et n'a plus de créance envers l'État. Ce contrat de financement est qualifié de déconsolidant, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement reçu.

NOTE
9

PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant distingue les passifs financiers selon leur maturité :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Passifs financiers, part courante	1 403	1 395
Passifs financiers, part non courante	15 108	15 241
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	16 511	16 636

Au 30 juin 2022, les principaux passifs financiers concernent la location financière immobilière (siège et principaux laboratoires de recherche et développement) et les avances remboursables reçues par Bpifrance dans le cadre des programmes subventionnés ADNA et NEOVIVA.

9.1 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART COURANTE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Passif de location immobilière	975	947
Passif de location mobilière	314	314
Obligation locative	-	20
Financement du CICE	114	114
TOTAL PASSIFS FINANCIERS – PART COURANTE	1 403	1 395



9.2 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART NON COURANTE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Passif de location immobilière	1 603	2 098
Passif de location mobilière	195	351
SWAP de taux	22	51
Avances conditionnées	13 288	12 741
TOTAL PASSIFS FINANCIERS – PART NON COURANTE	15 108	15 241

■ LOCATION FINANCIÈRE IMMOBILIÈRE

Transgene a construit en 2008 un bâtiment de laboratoires et bureaux sur le site d'Illkirch-Graffenstaden, dans la banlieue de Strasbourg. Le coût du terrain et de la construction du bâtiment d'environ 6 900 m² s'élève à 15,6 millions d'euros. Cet investissement a été financé par un contrat de location financement d'une durée de 15 ans, conclu avec un pool bancaire en octobre 2007, avec une valeur résiduelle de 1,1 million d'euros. La première échéance de loyer a eu lieu le 1^{er} janvier 2009. Le solde du capital à rembourser au 30 juin 2022 est de 2 579 milliers d'euros (dont 975 milliers d'euros à court terme).

■ LOCATION FINANCIÈRE MOBILIÈRE

La Société a acquis divers équipements dans le cadre de contrats de location financière. Au 30 juin 2022, Transgene possédait deux équipements financés en location financière.

Au 30 juin 2022, 509 milliers d'euros sont encore dus (dont 314 milliers d'euros à court terme).

■ AVANCES CONDITIONNÉES

■ ADNA

Au 30 juin 2022, les avances conditionnées concernent principalement les avances remboursables perçues au titre du programme ADNA (« Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques »), qui bénéficiait d'un financement public de Bpifrance pour le développement des produits TG4010 et TG4001. Ce programme s'est achevé au 31 décembre 2016. Transgene a encaissé un montant total de 15 942 milliers d'euros d'avances remboursables sur ce programme.

Au 30 juin 2022, la valeur de la dette des avances remboursables figurant au bilan de la Société s'élève à 12 152 milliers d'euros. La Société revalorise à la clôture sa dette d'avances remboursables dans le cadre du programme ADNA, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus.

Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'un certain seuil de revenus avec le produit TG4001 et se fera par montant fixe et prédéterminé durant les cinq années suivantes, puis proportionnellement aux revenus de ces produits jusqu'à l'atteinte d'un plafond de remboursement ou en 2035. Les flux futurs de remboursement attendus sont donc estimés sur la base d'une évaluation des revenus futurs directs et indirects associés au produit TG4001 en cours de développement.

Les autres hypothèses prises en compte par la Direction dans l'évaluation de la dette d'avances remboursables concernent notamment :

- le planning de développement et commercialisation de TG4001 ;
- la probabilité de succès des phases cliniques ;
- le marché ciblé, le taux de pénétration et le prix de traitement ;
- le calendrier et les modalités financières d'un partenariat de développement et commercialisation (paiement à la signature, paiement en fonction de jalons d'avancement, royalties) ; et
- le taux d'actualisation des flux futurs.



Au 30 juin 2022, les hypothèses retenues par la Direction n'ont pas évolué par rapport au 31 décembre 2021, car le développement clinique de TG4001 se poursuit au regard de l'initiation de l'amendement de l'étude en mai 2021. La Société considère que les hypothèses retenues au 31 décembre 2021 demeurent adaptées.

La variation au 30 juin 2022 s'explique par l'actualisation des flux futurs de trésorerie et de la variation du cours du dollar américain.

Au 30 juin 2022, le taux d'actualisation utilisé est de 7,5 %.

Une analyse de sensibilité portant sur :

- le calendrier de signature lié à un potentiel partenariat montre qu'un retard d'un an entraînant un décalage d'un an du seuil de déclenchement du remboursement fixe prévu au contrat, aurait un impact à la baisse de 1,7 million d'euros sur la valeur de la dette ADNA. À l'inverse, une anticipation d'un an de ce calendrier aurait un impact à la hausse de cette dette de 1,8 million d'euros ;
- les modalités financières liées à un potentiel partenariat montrent qu'une augmentation de 10 % de l'enveloppe du partenariat n'aurait pas d'impact sur la valeur de la dette. Une diminution de 10 % de cette enveloppe aurait un impact à la baisse de 1,7 million d'euros de la dette ;
- une baisse de 1 % du taux d'actualisation augmenterait la dette de 1,3 million d'euros et une augmentation de 1 % du taux d'actualisation diminuerait la dette de 1,1 million d'euros.

■ NEOVIVA

Dans le cadre du programme NEOVIVA, signé en mars 2019, Transgene pourrait percevoir jusqu'à 2,4 millions d'euros d'avances remboursables.

Au 30 juin 2022, la Société a perçu 1 495 milliers d'euros pour ce programme. Sur la base du taux de financement de la Société, la juste valeur de cette dette au 30 juin 2022 a été évaluée à 1 136 milliers d'euros.

NOTE 10

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2021	DOTATIONS	REPORT À NOUVEAU	REPRISES (SANS OBJET)	UTILISATION DE LA PROVISION	30/06/2022
Provision pour risques	6	-	-	-	-	6
Provision pour charges	42	-	-	-	(7)	35
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48	-	-	-	(7)	41

La provision pour charges correspond aux coûts restant à engager sur l'étude clinique se terminant avec le produit TG4010, produit arrêté fin 2019. Cette provision a été utilisée pour 7 milliers d'euros au premier semestre 2022.

NOTE
11

AUTRES PASSIFS

■ AUTRES PASSIFS COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Dettes fiscales et sociales	3 531	4 472
Produits constatés d'avance dont :	753	972
• Revenus de collaboration et de licence	708	942
• Subventions	-	-
• Autres	45	30
Autres passifs à court terme	12	10
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	4 296	5 454

La diminution des dettes fiscales et sociales au 30 juin 2022 s'explique notamment par les attributions définitives d'actions gratuites au cours du premier semestre 2022 et le paiement des cotisations patronales revenant à la Société. Ces cotisations sont provisionnées sur la durée des plans.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement à l'étalement dans le temps du paiement de 10 millions de dollars américains reçu à la signature de la collaboration avec AstraZeneca signée en avril 2019. Au 30 juin 2022, il restait 901 milliers d'euros (dont 379 milliers d'euros dus à court terme) comptabilisés en produits constatés d'avance liés au paiement des 10 millions de dollars américains. Le solde des produits constatés d'avance en revenus de prestations et de licence, pour 336 milliers d'euros au 30 juin 2022, concerne les contrats liés aux prestations fournies par la Société.

■ AUTRES PASSIFS NON COURANTS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance dont :	531	841
• Revenus de collaboration et de licence	529	836
• Subventions	-	-
• Autres	2	5
Autres passifs à long terme	-	-
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	531	841

NOTE
12

AVANTAGES AU PERSONNEL

■ PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, Transgene participe au financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Transgene participe par ailleurs au financement des retraites de certains salariés en France en versant des cotisations, également basées sur les salaires, à des organismes privés de retraite complémentaire. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La valeur des engagements a été calculée selon la méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC en avril 2021 relative à la répartition du coût des services associé à un régime à prestations.

La loi française exige également le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite, déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les bénéfices de l'indemnité sont transférés uniquement aux salariés présents chez Transgene au moment du départ en retraite. Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements de retraite sont les suivantes :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	2,90 %	0,90 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	1,90 %	1,90 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %	3,00 %
Conditions de départ à la retraite (départ volontaire) :		
• cadres :	65 ans	65 ans
• non-cadres :	63 ans	63 ans
TOTAL PROVISIONS ENGAGEMENTS DE RETRAITE	3 334	3 958

NOTE
13

CAPITAUX PROPRES

13.1 ■ CAPITAL

Au 30 juin 2022, le nombre d'actions en circulation de Transgene s'élève à 100 204 071, représentant un capital social de 50 102 035,50 euros.

Au premier semestre 2022, trois attributions définitives d'actions gratuites ont été réalisées, dont deux en mars pour respectivement 1 211 994 et 563 142 actions nouvelles, ainsi qu'une en mai pour 657 601 actions nouvelles.

Au cours du premier semestre 2022, le conseil d'administration a autorisé de nouvelles attributions de 145 274 actions gratuites en mars et 102 000 actions gratuites en mai (note 13.4).

13.2 ■ RÉSULTAT NET PAR ACTION

Une réconciliation entre les résultats par action avant et après dilution est présentée ci-dessous. Le nombre de titres est calculé sur une base *pro rata temporis*.

	30/06/2022	30/06/2021
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION		
Résultat net disponible (en milliers d'euros)	(15 279)	(11 800)
Nombre moyen d'actions en circulation	98 799 849	84 305 667
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN EUROS)	(0,15)	(0,14)
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	(0,15)	(0,14)

Aux premiers semestres 2021 et 2022, les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'actions et actions gratuites) sont considérés comme anti-dilutifs puisqu'ils induisent une augmentation du résultat net par action (diminution de la perte par action).

13.3 ■ PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Transgene n'a pas attribué de nouvelles options de souscription d'actions au cours du premier semestre 2022. Le nombre d'options en circulation au 31 décembre 2021 s'élevait à 41 532 options et le nombre d'options exerçables à la clôture à 41 532 options. Il n'y a eu aucun changement depuis.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge est nulle sur le premier semestre 2022, comme au premier semestre 2021.

13.4 ■ PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Au premier semestre 2022, il y a eu une attribution de 145 274 actions gratuites aux salariés ainsi qu'une attribution de 102 000 actions gratuites au nouveau président du Conseil d'administration. Une partie de ces actions est soumise à des conditions de performance collective pour l'ensemble des bénéficiaires.

Au 30 juin 2022, 1 880 578 actions gratuites sont en cours d'acquisition.

Le nombre d'actions gratuites attribuées et en cours d'acquisition au 31 décembre 2021 s'élevait à 4 307 606 actions.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 1 810 milliers d'euros au premier semestre 2022, hors contribution URSSAF, contre 782 milliers d'euros au premier semestre 2021.

NOTE
14

PRODUITS OPÉRATIONNELS

14.1 ■ REVENUS DES ACCORDS DE COLLABORATION ET DE LICENCE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Revenus de collaboration de recherche et développement	2 298	1 361
Revenus de licences et redevances	-	-
TOTAL REVENUS DES ACCORDS DE COLLABORATION ET DE LICENCE	2 298	1 361

Les revenus de collaboration de recherche et développement se sont élevés à 2 298 milliers d'euros au premier semestre 2022, contre 1 361 milliers d'euros au premier semestre 2021. Ils proviennent principalement de la collaboration avec AstraZeneca.

En avril 2019, la Société a conclu un accord de collaboration avec cette société avec options de licence exclusive pour codévelopper des immunothérapies oncolytiques issues de la plateforme Invir.IO™. Dans ce cadre, Transgene a perçu 8,9 millions d'euros (10 millions de dollars américains) de droits d'accès à sa plateforme au premier semestre 2019. Conformément à l'application de la norme IFRS 15.41 et dans la mesure où Transgene ne transfère pas le contrôle d'une propriété intellectuelle préexistante et où AstraZeneca reçoit les bénéfices des droits concédés au fur et à mesure de l'exécution du programme de recherche (« Research Plan »), ce paiement initial est reconnu en revenus en fonction de l'avancement des activités associées et mesurées en fonction des coûts encourus par Transgene pour exécuter ses engagements contractuels. Cet accord prévoit des revenus additionnels à l'occasion du franchissement d'étapes précliniques. Pour chaque candidat retenu par AstraZeneca, Transgene pourrait également percevoir un paiement d'exercice d'option, ainsi que des paiements d'étape liés au développement et à la commercialisation, ainsi que des royalties.

Les hypothèses prises en compte par la Direction dans l'évaluation du revenu lié au paiement initial concernent notamment :

- le nombre de candidats à développer ;
- le planning de développement des candidats ;
- le budget des coûts salariaux et des consommables liés au développement des candidats.

Sur la période, le revenu reconnu au titre de cette collaboration représente 2 268 milliers d'euros. Cette somme correspond pour 416 milliers d'euros à la reconnaissance du paiement initial pour l'activité réalisée sur la période. Le solde de 1 237 milliers d'euros non reconnu à cette date est enregistré en *Produits constatés d'avance* au 30 juin 2022 (note 11). La Société a également reconnu 1 855 milliers d'euros de revenus sur la période au titre de la fourniture de candidats, la production de lots et la réalisation de prestations de R&D.

14.2 ■ FINANCEMENTS PUBLICS DE DÉPENSES DE RECHERCHE

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Subventions de recherche et développement	-	14
Crédit d'impôt recherche, net	3 674	3 496
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS DE DÉPENSES DE RECHERCHE	3 674	3 510

Le crédit d'impôt recherche brut, hors honoraires de conseil, calculé au titre du premier semestre 2022 s'est élevé à 3 704 milliers d'euros.



14.3 ■ AUTRES PRODUITS

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Autres produits	115	118
TOTAL DES AUTRES PRODUITS	115	118

NOTE 15

CHARGES OPÉRATIONNELLES

15.1 ■ DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de personnel	6 027	6 297
Paiements en actions	998	521
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	486	284
Dépenses externes sur projets cliniques	3 544	2 475
Dépenses externes sur autres projets	2 363	2 312
Dépenses de fonctionnement	2 753	2 569
Dotations aux amortissements et provisions	803	881
TOTAL DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	16 974	15 339

Les dépenses de personnel au premier semestre 2022 s'élèvent à 6 027 milliers d'euros, contre 6 297 milliers d'euros sur la même période en 2021. La charge des paiements en actions s'élève à 998 milliers d'euros au 30 juin 2022, contre 521 milliers d'euros au 30 juin 2021, notamment suite à l'octroi d'un nouveau plan d'actions gratuites à la fin du premier semestre 2021. Les dépenses externes sur les projets cliniques sont en augmentation à 3 544 milliers d'euros au premier semestre 2022, contre 2 475 milliers d'euros sur la même période en 2021. Cette hausse est essentiellement liée à l'accélération des dépenses sur les études cliniques TG4001 et TG4050 au cours du premier semestre 2022.

Les dépenses externes sur autres projets sont stables à 2 363 milliers d'euros au premier semestre 2022, contre 2 312 milliers d'euros au premier semestre 2021.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 753 milliers d'euros au premier semestre 2022, contre 2 569 euros au premier semestre 2021, en augmentation du fait de l'accélération de la production en interne de lots cliniques.

15.2 ■ FRAIS GÉNÉRAUX

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de personnel	1 730	1 545
Paiements en actions	812	261
Honoraires et frais de gestion	916	885
Autres frais généraux	455	359
Dotations aux amortissements et provisions	31	30
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	3 944	3 080

Les dépenses de personnel au premier semestre 2022 s'élèvent à 1 730 milliers d'euros, contre 1 545 milliers d'euros sur la même période en 2021. La charge des paiements en actions s'élève à 812 milliers d'euros au 30 juin 2022, contre 261 milliers d'euros au 30 juin 2021, notamment suite à l'octroi d'un nouveau plan d'actions gratuites à la fin du premier semestre 2021.



15.3 ■ AUTRES CHARGES

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Valeur nette comptable des cessions d'immobilisations	4	2
Autres charges	-	-
TOTAL DES AUTRES CHARGES	4	2

NOTE 16

RÉSULTAT FINANCIER

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Revenus des placements financiers	51	19
Coût de l'endettement	(718)	(314)
COÛTS DES EMPRUNTS NETS DES PLACEMENTS	(667)	(295)
Produits (charges) financiers divers	25	1 858
Gains (pertes) de change	198	69
AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS	223	1 927
TOTAL RESULTAT FINANCIER	(444)	1 632

■ COÛT DE L'ENDETTEMENT

Le coût de l'endettement correspond aux intérêts bancaires liés à la cession de créance du CIR 2021 pour 686 milliers d'euros, contre 225 milliers au premier semestre 2021 pour la cession de créance du CIR 2020.

■ PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS DIVERS

La variation à la hausse de la juste valeur des actifs financiers est essentiellement liée à la revalorisation des titres de participation de Tasly BioPharmaceuticals pour 632 milliers d'euros, différence entre la juste valeur au 30 juin 2022 et celle du 31 décembre 2021 suite à l'application du cours du yuan au 30 juin 2022.

Sur la même période en 2021, la variation à la hausse de la juste valeur des actifs financiers était principalement liée à la revalorisation des titres de participation de Tasly BioPharmaceuticals pour 2 430 milliers d'euros, suite à la cession d'une partie des titres détenus en septembre 2021.

L'actualisation de la dette ADNA a généré une charge financière de 507 milliers d'euros au premier semestre 2022, contre 488 milliers d'euros au premier semestre 2021.

NOTE 17

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

17.1 ■ IMPÔT COURANT

La Société étant déficitaire, sa charge d'impôt courant est nulle. Les filiales américaine et chinoise n'ont reconnu aucun produit ou charge d'impôt courant en 2021 et 2022.

17.2 ■ IMPÔT DIFFÉRÉ

Les actifs nets d'impôt différé sont nuls au 30 juin 2022, en raison de la non-reconnaissance des impôts différés actifs liée à l'incertitude de résultats taxables dans les trois prochaines années.



NOTE 18 PERSONNEL

18.1 ■ EFFECTIFS

Les effectifs inscrits de la Société s'élevaient à 165 salariés au 30 juin 2022.

AU 30 JUIN 2022	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres	48	71	119
Non-cadres	15	31	46
TOTAL EFFECTIFS	63	102	165*

*Dont 143 CDI au 30 juin 2022

La Société comptait 167 salariés au 31 décembre 2021.

18.2 ■ DÉPENSES DE PERSONNEL

Les charges de personnel comprises dans le résultat de la Société (masse salariale, taxes, charges des retraites, frais annexes) sont réparties ainsi :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de recherche et développement	6 027	6 297
Frais généraux	1 730	1 545
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	7 757	7 842

La charge relative aux paiements en actions s'est élevée à :

EN MILLIERS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de recherche et développement	998	521
Frais généraux	812	261
TOTAL PAIEMENTS EN ACTIONS	1 810	782

NOTE
19

ENTREPRISES LIÉES

Transgene a signé une convention de trésorerie avec l'Institut Mérieux. Les disponibilités placées dans le pool de trésorerie de l'Institut Mérieux représentent une créance de 35 708 milliers d'euros au 30 juin 2022. Les revenus de ces placements se sont élevés à 50 milliers d'euros au 30 juin 2022.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte de ces éléments de trésorerie.

AU 30 JUIN 2022 - EN MILLIERS D'EUROS	CRÉANCES	DETTES
ABL Europe SAS	-	383
bioMérieux, Inc.	-	48
bioMérieux SA	-	-
Institut Mérieux	-	-
Mérieux Université	-	-
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	-	431

AU 30 JUIN 2022 - EN MILLIERS D'EUROS	PRODUITS	CHARGES
ABL Europe SAS ⁽¹⁾	-	993
bioMérieux, Inc. ⁽²⁾	-	251
bioMérieux SA	-	1
Institut Mérieux ⁽³⁾	2	133
Mérieux Université	-	-
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	2	1 378

■ (1) Les charges correspondent aux contrats de prestations de services de production rendus par ABL Europe à Transgene ■ (2) Les charges correspondent au contrat de prestations de services et de refacturation de personnel conclu entre Transgene, Inc. et bioMérieux, Inc. ■ (3) Les charges correspondent au contrat de prestations de service rendues par Institut Mérieux.

NOTE
20

ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Dans le cadre des accords avec Tasly BioPharmaceuticals en juillet 2018, Transgene avait reçu 27,4 millions d'actions de cette société, soit 2,53 % de son capital. Au moment de cette opération, les actifs apportés par Transgene ont été valorisés à 48 millions de dollars américains entre les parties et la valeur unitaire des actions reçues était celle négociée par les fonds institutionnels lors d'une augmentation de capital. À cette occasion, Transgene, les fonds institutionnels, Tasly BioPharmaceuticals et sa maison mère Tasly Holding Group avaient signé un pacte d'actionnaires pour encadrer leurs relations. Outre des dispositions habituelles telles un droit de premier refus en cas de cession par un actionnaire, Tasly Holding Group s'engageait à racheter les actions souscrites par Transgene en cas d'absence d'introduction en bourse dans un délai prédéfini, au prix de souscription initial majoré en application d'un taux annuel contractuel. En juillet 2020, la Société avait vendu 10,3 millions de titres de Tasly BioPharmaceuticals. À l'issue de cette opération, Transgene ne détenait plus que 17,1 millions d'actions de Tasly BioPharmaceuticals soit 1,58 % de son capital, valorisé à environ 36,9 millions de dollars américains. En septembre 2021, la Société a cédé 49 % des titres encore détenus (soit 8,4 millions d'actions). Suite à cette cession, la Société détient désormais 8,7 millions d'actions de Tasly BioPharmaceuticals. En raison de cette transaction notamment, le pacte d'actionnaires a été amendé en décembre 2021. Cet accord prévoit que l'engagement de rachat des actions de Transgene par une holding du Groupe Tasly pourrait être déclenché par Transgene en cas d'absence d'introduction en bourse au Shanghai Stock Exchange de Tasly BioPharmaceuticals au 30 septembre 2022.



La Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche pour chacun de ses CIR 2019, 2020 et 2021 auprès d'un établissement de crédit et n'a plus de créance envers l'État. La Société a ainsi perçu respectivement 6 288, 6 034 et 6 675 milliers d'euros pour les CIR 2019, 2020 et 2021 (représentant un financement à hauteur de 95 %). Ce type de contrat est qualifié de déconsolidant, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement reçu. La Société reste cependant responsable des montants déclarés en cas de contrôle fiscal.

Transgene est par ailleurs engagée dans des contrats avec des sous-traitants. Ces contrats peuvent avoir des effets sur plusieurs exercices comptables. Au 30 juin 2022, la Société estime ses engagements financiers au titre de ces contrats à environ 20 millions d'euros en valeur courante. Ce montant d'engagements correspond à la trésorerie restant à décaisser sur les contrats signés à date.

Dans le cadre d'accords de licence ou d'option sur licence signés avec des tiers, ceux-ci se sont engagés à verser à la Société des paiements d'étapes ou redevances qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes. La Société s'est engagée à l'égard d'un certain nombre de tiers à verser des paiements d'étapes ou redevances dans le cadre d'accords de collaboration ou de licences, qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes.

**NOTE
21****INFORMATION SECTORIELLE**

La Société conduit ses activités exclusivement en recherche et développement clinique de produits d'immunothérapie, dont aucun n'est actuellement commercialisé. Ses activités sont localisées pour l'essentiel en France. La Société a donc décidé de ne retenir qu'un secteur pour l'établissement et la présentation de ses comptes.

NOTE
22

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR ÉCHÉANCE

AU 30 JUIN 2022 ACTIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT NET	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
Immobilisations financières	1 580	17	1 563
Clients	3 916	3 916	-
Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité emploi	3 813	109	3 704
État, TVA et autres collectivités	478	478	-
Personnel et comptes rattachés	27	27	-
Charges constatées d'avance	1 992	1 844	148
Subventions à recevoir	24	24	-
Autres créances	344	255	89
TOTAL DES ACTIFS PAR ÉCHÉANCE	12 174	6 670	5 504

AU 30 JUIN 2022 PASSIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT NET	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Fournisseurs	6 604	6 604	-	-
Passif de location immobilière	2 578	975	1 603	-
Passif de location mobilière	509	314	195	-
Avances conditionnées	13 288	-	1 136	12 152
Financement du CICE	114	114	-	-
Provisions pour risques et charges	41	41	-	-
Engagements de retraites	3 334	141	869	2 324
Dettes sociales et fiscales	3 531	3 531	-	-
Produits constatés d'avance	1 284	753	531	-
Autres dettes	34	12	22	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ÉCHÉANCE	31 317	12 485	4 356	14 476

NOTE
23

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société possède depuis 2009, une couverture partielle du risque de taux lié au financement en crédit-bail de son bâtiment administratif et de recherche d'Illkirch (note 10).

Au 30 juin 2022, la valeur de marché de l'instrument correspond à une perte latente de 22 milliers d'euros.



NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2022 (EN MILLIERS D'EUROS)	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	CRÉANCES, DETTES, EMPRUNTS, AU COÛT AMORTI	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 137	-	-	-	7 137	7 137	1
Autres actifs financiers courants	35 708	-	-	-	35 708	35 708	2
Créances clients	-	-	3 916	-	3 916	3 916	-
Actifs financiers	19 777	-	1 580	-	21 357	21 357	3
Autres actifs non courants	-	-	89	-	89	89	3
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	62 622	-	5 585	-	68 207	68 207	-
PASSIFS FINANCIERS							
Passif de location, part à long terme	-	-	1 798	-	1 798	1 798	2
Avances conditionnées	-	-	13 288	-	13 288	13 288	3
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	22	22	22	2
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	-	-	15 086	22	15 108	15 108	-
Passif de location, part à court terme	-	-	1 289	-	1 289	1 289	2
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	-	-	1 289	-	1 289	1 289	-
FOURNISSEURS	-	-	6 604	-	6 604	6 604	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-	-	22 979	22	23 001	23 001	-

Conformément à la norme IFRS13, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement à savoir des données dérivées de prix.
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.



**NOTE
25**

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

N/A



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.1 ■ FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

TG4001 – RÉSULTATS DE L'ANALYSE INTERMÉDIAIRE DE LA PHASE II COMMUNIQUÉS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Un peu plus de 50 patients ont à ce jour été inclus dans l'essai de Phase II randomisé évaluant la combinaison de TG4001 et avelumab dans les cancers anogénitaux induits par le papillomavirus. Transgene prévoit de communiquer sur le résultat de l'analyse intermédiaire au quatrième trimestre 2022.

L'objectif de cet essai est de démontrer la supériorité de la combinaison de TG4001 + avelumab versus avelumab seul, en termes de survie sans progression (critère d'évaluation principal), et à plus longue échéance, en termes de survie globale des patients.

Lors de cette annonce, Transgene précisera, en fonction des résultats de l'analyse intermédiaire, le nombre total de patients que l'essai devra inclure pour confirmer l'efficacité de la thérapie et obtenir des résultats statistiquement significatifs sur l'amélioration de la survie sans progression. En effet, le design de l'étude permet d'adapter le nombre total de patients inclus en fonction des résultats de l'analyse intermédiaire, après avis du comité indépendant de revue des données (IDMC- *independent data monitoring committee*).

TG4050 - LES PATIENTS TRAITÉS AVEC NOTRE VACCIN NÉOANTIGÉNIQUE MONTRENT UNE RÉPONSE IMMUNITAIRE ROBUSTE ET SPÉCIFIQUE

Transgene a présenté de nouvelles données préliminaires positives de TG4050, son vaccin individualisé contre le cancer issu de la plateforme *myvac*®, aux congrès de l'AACR (avril 2022) et de l'ASCO (juin 2022). Ces données montrent une bonne tolérance et une immunogénicité robuste. L'induction des réponses immunitaires est particulièrement efficace (100 % des patients évalués lors de la présentation des données ont montré une réponse cellulaire spécifique) et est associée à la régression de la maladie.

Transgene a aussi produit des données sur l'ADN tumoral circulant (ADNtc) ; les signaux observés avec ce marqueur de substitution émergent qui évalue l'efficacité, sont particulièrement encourageants. Combinés aux premiers signes d'activité clinique, ces résultats suggèrent que le vaccin individualisé TG4050 a le potentiel de prolonger la période de rémission, offrant ainsi une possible nouvelle option thérapeutique aux patients atteints de cancer.

Des données supplémentaires sur les deux essais de Phase I (cancers de l'ovaire et cancers de la tête et du cou) en cours sont attendues au deuxième semestre 2022. Les informations recueillies seront déterminantes pour concevoir l'essai de Phase II de TG4050 qui pourrait débuter dès 2023.

Par ailleurs, l'inclusion des patients est achevée dans les deux essais de Phase I. Ces derniers sont actuellement suivis jusqu'à ce qu'ils deviennent éligibles à leur traitement selon les protocoles des essais.

Un article sur la technologie de vaccin personnalisé de Transgene a également été publié dans le « *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* » ([doi: 10.1136/jitc-2021-003821](https://doi.org/10.1136/jitc-2021-003821)). Ce « Case study » démontre que Transgene a réussi à développer, en quelques semaines, un vaccin propre à un patient atteint d'un cancer à faible charge mutationnelle tumorale (TMB).



TG6002 – ESSAIS DE PHASE I TERMINÉS – CONFIRMATION DU FORT POTENTIEL DE L'ADMINISTRATION INTRAVEINEUSE DES VIRUS ONCOLYTIQUES INVIR.IO™

L'essai de Phase I évaluant la voie d'administration intraveineuse (IV) a inclus son dernier patient ; 51 patients ont ainsi reçu TG6002 à différentes doses et selon plusieurs schémas d'administration.

Cette voie d'administration présente un potentiel thérapeutique et de marché considérable car elle permet de cibler de nombreux types de lésions tumorales internes et métastatiques, inaccessibles avec l'injection intratumorale (injection directe du virus oncolytique dans la tumeur), qui est à ce jour la seule voie d'administration autorisée pour un virus oncolytique.

De nouveaux résultats de cet essai seront communiqués dans un poster lors du congrès de l'ESMO, le 11 septembre 2022 à 12h00. Ils confirment la sécurité et la faisabilité de la voie IV pour TG6002, et soutiennent le potentiel de l'administration IV des virus oncolytiques Invir.IO™, étendant l'utilisation de ces thérapies à un grand nombre de tumeurs solides.

Par ailleurs, le dernier patient a été inclus dans l'essai évaluant l'administration par voie intraartérielle hépatique (IAH). Les données de cet essai sont en cours d'analyse et devraient être présentées à un congrès au 1^{er} semestre 2023.

BT-001 – BONNE SÉCURITÉ ET PREMIERS SIGNES D'ACTIVITÉ ANTITUMORALE EN MONOTHÉRAPIE

Transgene et BioInvent ont fait un point sur l'avancée de l'essai clinique de BT-001, un Vaccinia virus oncolytique codant pour un anticorps anti-CTLA-4 et GM-CSF, en juin 2022. Les premières données issues de la partie A de la Phase I ont démontré que BT-001 administré seul est bien toléré, avec des premiers signes d'activité antitumorale observés dans une population difficile à traiter. Elles confirment aussi le mécanisme d'action de BT-001 en monothérapie (réplication du virus dans la tumeur, expression de l'anticorps anti-CTLA-4 dans la tumeur).

Un accord de collaboration clinique et de mise à disposition de KEYTRUDA® (pembrolizumab) avec MSD a été signé fin juin 2022. La partie Phase Ib (combinaison de BT-001 avec pembrolizumab) de l'essai clinique devrait débiter au deuxième semestre 2022.

Des données précliniques prometteuses avec BT-001 avaient été présentées à l'ACR 2022 et publiées dans la revue scientifique « *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* » ([doi: 10.1136/jitc-2021-003488](https://doi.org/10.1136/jitc-2021-003488)). Ces données démontrent une large activité antitumorale et une efficacité importante de ce virus oncolytique Invir.IO™.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ET NOMINATION AU COMITÉ DE DIRECTION

Transgene a fait évoluer sa gouvernance en séparant les rôles de Président et de Directeur général. Le 25 mai 2022, le Dr Alessandro Riva est devenu Président de la Société. Avec 30 ans d'expérience dans l'industrie des sciences de la vie, le Dr Riva travaille étroitement avec le Directeur général de Transgene, Hedi Ben Brahim, pour concrétiser le potentiel des produits et des plateformes de la Société au profit des patients atteints de cancer. Par ailleurs, deux autres nouveaux administrateurs ont été élus par l'assemblée générale, le Pr Jean-Yves Blay, PhD, et Laurence Espinasse.

Steven Bloom a rejoint Transgene en qualité de Vice-Président, Directeur du Business Development (CBO). À ce poste, il est devenu membre du comité exécutif et dirige la stratégie de développement, ainsi que la gestion des partenariats et des programmes de la Société. Son rôle est notamment d'accroître la visibilité de Transgene aux États-Unis, où il est basé, afin de renforcer le positionnement de Transgene en tant que leader mondial des immunothérapies reposant sur des vecteurs viraux.



2.2 ■ RÉSULTATS FINANCIERS

■ PRODUITS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente les produits opérationnels du premier semestre 2022, en comparaison avec ceux du premier semestre 2021 :

EN MILLIONS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Revenus des accords de collaboration et de licence	2,3	1,4
Financements publics de dépenses de recherche	3,7	3,5
Autres produits	0,1	0,1
TOTAL PRODUITS OPÉRATIONNELS	6,1	5,0

Les revenus de collaboration de recherche et développement se sont élevés à 2,3 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 1,4 million d'euros au premier semestre 2021. Ils proviennent principalement de la collaboration avec AstraZeneca.

En avril 2019, la Société a conclu un accord de collaboration avec cette société avec options de licence exclusive pour codévelopper des immunothérapies oncolytiques issues de la plateforme Invir.IO™. Dans ce cadre, Transgene a perçu 8,9 millions d'euros (10 millions de dollars américains) de droits d'accès à sa plateforme au premier semestre 2019. Conformément à l'application de la norme IFRS 15.41 et dans la mesure où Transgene ne transfère pas le contrôle d'une propriété intellectuelle préexistante et où AstraZeneca reçoit les bénéfices des droits concédés au fur et à mesure de l'exécution du programme de recherche (« Research Plan »), ce paiement initial est reconnu en revenus en fonction de l'avancement des activités associées et mesurées en fonction des coûts encourus par Transgene pour exécuter ses engagements contractuels. Cet accord prévoit des revenus additionnels à l'occasion du franchissement d'étapes précliniques. Pour chaque candidat retenu par AstraZeneca, Transgene pourrait également percevoir un paiement d'exercice d'option, ainsi que des paiements d'étape liés au développement et à la commercialisation, ainsi que des royalties.

Sur la période, le revenu reconnu au titre de cette collaboration représente 2,3 millions d'euros. Cette somme correspond pour 0,4 million d'euros à la reconnaissance du paiement initial pour l'activité réalisée sur la période. La Société a également reconnu 1,9 million d'euros de revenus sur la période au titre de la fourniture de candidats, la production de lots et la réalisation de prestations de R&D.

Au premier semestre 2022, les financements publics de dépenses de recherche correspondent essentiellement au crédit d'impôt recherche. Il s'est élevé à 3,7 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 3,5 millions d'euros sur la même période en 2021. Le crédit d'impôt recherche du premier semestre 2022 a été calculé sur la base des dépenses éligibles au 30 juin 2022.

Les autres produits se sont élevés à 0,1 million d'euros au premier semestre 2022 comme au premier semestre 2021.

■ CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») se sont élevées à 17,0 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 15,3 millions d'euros sur la même période en 2021.

Le tableau suivant détaille les dépenses de recherche et développement par nature de charge :

EN MILLIONS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de personnel	6,0	6,3
Paiements en actions	1,0	0,5
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	0,5	0,3
Dépenses externes sur projets cliniques	3,5	2,5
Dépenses externes sur autres projets	2,4	2,3
Dépenses de fonctionnement	2,8	2,5
Dotations aux amortissements et provisions	0,8	0,9
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	17,0	15,3



Les dépenses de personnel affecté à la R&D (salaires, charges et dépenses associées) se sont élevées à 6,0 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 6,3 millions d'euros au premier semestre 2021.

La charge des paiements en actions s'élève à 1,0 million d'euros au premier semestre 2022 contre 0,5 million d'euros au premier semestre 2021, notamment suite à l'octroi d'un nouveau plan d'actions gratuites à la fin du premier semestre 2021 et dont la charge est plus importante au premier semestre 2022.

Les dépenses de propriété intellectuelle et licences se sont élevées à 0,5 million d'euros au premier semestre 2022 contre 0,3 million d'euros au premier semestre 2021.

Les dépenses externes pour les projets cliniques représentent 3,5 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 2,5 millions d'euros sur la même période en 2021. Cette hausse est essentiellement liée à l'accélération des dépenses sur les études cliniques TG4001 et TG4050 au cours du premier semestre 2022.

Les dépenses externes sur autres projets s'élèvent à 2,4 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 2,3 millions d'euros au premier semestre 2021.

Les dépenses de fonctionnement, dont le coût de fonctionnement des laboratoires de recherche et de production, sont de 2,8 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 2,5 millions d'euros sur la même période en 2021, en augmentation du fait de l'accélération de la production en interne de lots cliniques.

Les frais généraux s'élèvent à 3,9 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 3,1 millions d'euros sur la même période en 2021.

Le tableau suivant détaille les frais généraux par nature de charge :

EN MILLIONS D'EUROS	30/06/2022	30/06/2021
Dépenses de personnel	1,7	1,5
Paiements en actions	0,8	0,3
Honoraires et frais de gestion	0,9	0,9
Autres frais généraux	0,5	0,4
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	3,9	3,1

Les dépenses de personnel représentent 1,7 million d'euros au premier semestre 2022, contre 1,5 million d'euros sur la même période en 2021.

La charge des paiements en actions s'élève à 0,8 million d'euros au premier semestre 2022 contre 0,3 million d'euros au premier semestre 2021, notamment suite à l'octroi d'un nouveau plan d'actions gratuites à la fin du premier semestre 2021 et dont la charge est plus importante au premier semestre 2022.

Les honoraires et frais de gestion ressortent à 0,9 million d'euros au premier semestre 2022 comme sur la même période en 2021.

■ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net s'est soldé par une perte de 0,4 million d'euros au premier semestre 2022, contre un gain de 1,6 million d'euros sur la même période en 2021.

La variation à la hausse de la juste valeur des actifs financiers est essentiellement liée à la revalorisation des titres de participation de Tasly BioPharmaceuticals pour 0,6 million d'euros selon le cours du yuan au 30 juin 2022.

Sur la même période en 2021, la variation à la hausse de la juste valeur des actifs financiers était principalement liée à la revalorisation des titres de participation de Tasly BioPharmaceuticals pour 2,4 millions d'euros, suite à la cession d'une partie des titres détenus en septembre 2021.

L'actualisation de la dette ADNA a généré une charge financière de 0,5 million d'euros au premier semestre 2022, comme au premier semestre 2021.

Le coût de l'endettement correspond principalement aux intérêts bancaires liés à la cession de créance du CIR 2021 pour 0,7 million d'euros, contre 0,2 million d'euros au premier semestre 2021.



■ RÉSULTAT NET

La perte nette globale est de 15,3 millions d'euros au premier semestre 2022, contre une perte de 11,8 millions d'euros sur la même période en 2021.

La perte nette par action ressort à 0,15 euro au premier semestre 2022, contre 0,14 euro au premier semestre 2021.

■ INVESTISSEMENTS

Les investissements corporels et incorporels (nets de cessions) sont de 0,5 million d'euros au premier semestre 2022, comme au premier semestre 2021.

■ EMPRUNTS ET AVANCES REMBOURSABLES

Depuis 2019, Transgene participe en tant que chef de file à un nouveau programme de recherche, NEOVIVA, soutenu par Bpifrance. La Société pourrait percevoir jusqu'à 2,6 millions d'euros (0,2 million d'euros de subventions, 2,4 millions d'avances remboursables) sur cinq ans. Transgene a perçu 1,5 million d'euros d'avances remboursables dans le cadre de ce programme au 30 juin 2022.

■ LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2022, Transgene disposait de 42,8 millions d'euros de trésorerie et autres actifs financiers courants, contre 49,6 millions d'euros au 31 décembre 2021.

La trésorerie est investie dans des fonds communs de placement monétaires à très court terme ou placée à des conditions de marché dans un pool de trésorerie organisé par l'actionnaire majoritaire de Transgene, l'Institut Mérieux.

■ CONSOMMATION DE TRÉSORERIE NETTE

La consommation de trésorerie de Transgene s'est élevée à 6,8 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 11,9 millions d'euros sur la même période en 2021.

Transgene confirme disposer d'une visibilité financière jusqu'à fin 2023.

2.3 ■ PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Ces informations sont disponibles dans la note 19 des comptes semestriels 2022 publiés dans le présent rapport.

2.4 ■ ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Cf. 1.4

2.5 ■ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

N/A



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022

KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex

Grant Thornton
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Transgene S.A. Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Transgene S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Strasbourg et Lyon, le 7 septembre 2022
Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.
Stéphane Devin
Associé

Grant Thornton
Jean Morier
Associé

4



ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Transgene et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Hedi Ben Brahim
Président-Directeur général